Paroisses saint Joseph des bords de Loire et saint Timothée en Forez

Arcabas – Le fils prodigue (Cf Lc 15)

Recevoir le pardon

Le sacrement du pardon ou la « confession »

« *Dieu ne se lasse jamais de pardonner ! Jamais !*
C'est nous qui nous lassons de demander pardon. »

Pape François

« *Nos fautes sont des grains de sable à côté de la grande montagne des miséricordes de Dieu* »

Saint curé d'Ars

Il y a bien des situations de notre vie où nous ne sommes pas à la hauteur : nous nous laissons entraîner là où nous ne voudrions pas aller (Cf Rm 7,15). Que nos fautes soient lourdes, légères, à répétition, cachées, publiques… nous n'en sommes pas fiers et il convient de nous en libérer car Dieu ne nous a pas fait pour le mal mais pour la vie éternelle.

Dieu nous aime sans condition (Cf Is 43,4), il peut nous pardonner nos fautes, purifier notre cœur : « *il n'agit pas envers nous selon nos fautes, ne nous rend pas selon nos offenses. Comme le ciel domine la terre, fort est son amour pour qui le craint ; aussi loin qu'est l'orient de l'occident, il met loin de nous nos péchés* » (Ps 102,10-12)

Jésus, le fils unique de Dieu, est venu sur terre non pas pour condamner mais pour sauver (Cf Jn 3,17). Il nous offre le pardon de Dieu ; toujours il pardonne (Cf 2Tm 2,13), jusque sur la croix : « *Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font* » (Lc 23,34).

Jésus a donné ce pouvoir à son Eglise : « *Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis…* » (Jn 20,23 ; Cf aussi Mt 18,18). Ainsi, les prêtres catholiques ont reçu le pouvoir de pardonner les péchés. Nous appelons cela le sacrement du pardon, appelé aussi « Confession ». Recevoir le pardon de Dieu nous libère et nous offre un nouveau départ. Ce cadeau est donné à ceux qui le demande…

Disponibilités des prêtres pour confesser :

- Tous les samedis de 9h30 à 10h30 à l'église de St Galmier
- Tous les samedis de 17h30 à 18h15 à l'église de Montrond
- Tous les jeudis de 10h00 à 11h00 à l'église de Montrond
- Prendre rendez-vous avec un prêtre. Donner le pardon de Dieu est une priorité pour le prêtre.

Faire l'expérience de la Miséricorde de Dieu à Paray Le Monial (71)
http://www.sacrecoeur-paray.org/

Se préparer à recevoir le sacrement du pardon

Faire son examen de conscience : se demander quelles ont été mes fautes depuis ma dernière confession. Il est possible de pécher en pensée, en parole, par action, par omission. Que chacun regarde de plus près en son âme et conscience ce qui a blessé sa relation à Dieu, aux autres, à soi-même, à la nature. Voici quelques exemples pour vous aider :

J'ai péché contre Dieu :
Ma vie de prière ; est-ce que je prie ? Je médite la parole de Dieu (Bible ?). Ai-je eu des pratiques qui insultent Dieu (ésotérisme, magie, consultation de voyants, satanisme…) ? Ai-je eu honte de me dire ou de me comporter en chrétien ? Ai-je entretenu le découragement ou le désespoir, ou douté de la miséricorde de Dieu ? …/…

J'ai péché contre les autres :
Me suis-je laisser emporter par la colère, dans la violence ? Ai-je tué, volé, été injuste, raciste ? Ai-je été infidèle, adultère ? Ai-je entretenu de la rancune, ou été égoïste, menteur, jaloux ? Ai-je jugé mon frère, médit, calomnié ? Ai-je été imprudent (conduite automobile, sports extrêmes…) ? …/…

J'ai péché contre moi-même :
Ai-je été orgueilleux (refus de reconnaître ma faute, refus de demander de l'aide…) ou paresseux (perte de temps, internet, abus de loisirs…) ? ; Ai-je des addictions que je n'ai pas combattues ? Ai-je manqué de respect ou été négligeant envers moi, envers mon corps (gourmandise, pornographie…) ? …/…

J'ai péché contre la nature :
Ai-je gaspillé, commis des dégradations volontaires ? Ai-je consommé de manière excessive ? Ai-je exercé de la violence envers les animaux ? …/…

Recevoir et vivre le pardon de Dieu

Il suffit d'aller voir un prêtre et de lui demander de recevoir le sacrement du pardon. Si ce sacrement ne nous est pas familier – peut-être est-ce même la première fois que nous désirons le recevoir – le dire au prêtre pour qu'il nous aide. Dans ce sacrement, le prêtre est tenu au secret absolu ; il ne peut ni répéter, ni tenir compte de ce qu'il a entendu. Le secret exprime la relation intime entre la personne et Dieu.

- ✠ **Accueil :** Je peux dire au prêtre : « Bénissez-moi mon père parce que j'ai péché ». Avec le prêtre, je fais le signe de la croix.
- ✠ **Aveu :** Je reconnais et avoue tous les péchés dont je me souviens (depuis ma dernière confession) en veillant à être concret, concis et complet. Je peux demander au prêtre qu'il m'aide à y voir plus clair.
- ✠ **Pénitence :** Le prêtre me donne un geste de conversion afin que je grandisse en sainteté et puisse réparer pour une part mes fautes.
- ✠ **Contrition :** Je me mets à genoux, j'exprime le regret des péchés commis et je décide de prendre les moyens pour ne plus offenser Dieu. Je dis mon *Acte de contrition* (ci-dessous).
- ✠ **Absolution :** Le prêtre me donne l'absolution en disant : « … et moi, au nom du Père et du Fils, et du Saint Esprit, je te pardonne tous tes péchés », je fais mon signe de croix.

Acte de contrition :

Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché vous déplaît. Je prends la ferme résolution, avec le secours de votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

Ou bien :

Mon Dieu, j'ai péché contre toi et mes frères. Mais près de toi se trouve le pardon. Accueille mon repentir, et donne-moi la force de vivre selon ton amour.